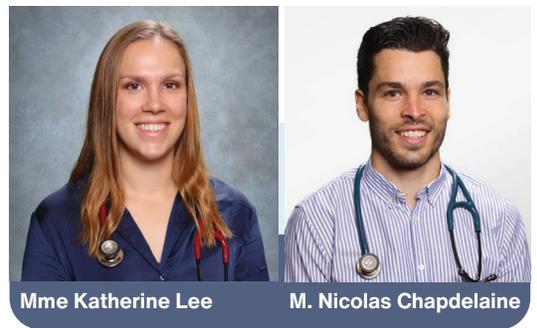


En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 7 / N° 23 / 22 février 2022



Mme Katherine Lee

M. Nicolas Chapdelaine

De bonnes habitudes pour prévenir le déconditionnement

Depuis le début de la pandémie, les proches aidants et le personnel du CISSS du Bas-Saint-Laurent et des résidences privées sont invités à être attentifs aux signes de déconditionnement chez les personnes âgées. Ceci prend encore plus d'importance dans le contexte de la cinquième vague qui a vu plus d'une centaine de milliers de vie de notre région touchés par des mesures de confinement, du jamais vu depuis le début de la pandémie.

Maintenant que la situation s'améliore lentement et que nous connaissons un allègement des mesures sanitaires, nous réitérons l'importance de s'informer de l'état physique et mental des personnes âgées. Il ne faut pas hésiter à les questionner sur leur appétit, leur quotidien, leurs activités physiques et leur bien-être global.



Aidez votre proche à rester en santé

4 habitudes à adopter

Toute personne souhaitant bénéficier de trucs et astuces pour favoriser les saines habitudes de vie chez nos aînés est invitée à visiter la page sur les saines habitudes de vie chez les aînés, disponible sur notre site Web (section Soins et services > Personnes âgées et en perte d'autonomie > [Saines habitudes de vie](#)).

Le CLSC de Rivière-du-Loup : migration vers la téléphonie IP réussie!

Dès maintenant, vous pouvez contacter le personnel du CLSC de Rivière-du-Loup au numéro suivant : 418 867-2642. Toutefois, leur numéro de poste a changé. Consultez le bottin du CISSS pour connaître le numéro de poste de la personne que vous souhaitez contacter.

Pour le personnel du CLSC de Rivière-du-Loup, merci de ne pas oublier de :

- Configurer votre nouvelle boîte vocale et enregistrer un nouveau message d'accueil;
- Modifier vos coordonnées dans votre signature de courriel et dans tout autre document (carte de rendez-vous, etc.);
- Informer vos partenaires externes de vos nouvelles coordonnées (numéro de poste et numéro de téléphone);

- Si vos coordonnées sont sur le site Web ou l'intranet dans le cadre de votre travail, svp, faire un Octopus pour faire modifier votre numéro de poste :

DRI (Service Informatique)	▼
07- Internet /Réseautique/Télécom	▼
Demande de modification et d'ajout d'information sur les sites internet et intranet	▼

- Consulter la section Projets majeurs > Téléphonie IP de l'intranet pour y retrouver l'aide-mémoire sur le fonctionnement des appareils VVX250/VVX450 en cas de besoin.



Soumettez vos candidatures pour le prix Inspiration 2022

Mettez en lumière vos collègues infirmières et infirmiers qui, grâce à leurs qualités professionnelles, sont une source d'inspiration pour votre équipe de travail!

Le formulaire de mise en candidature est disponible sur intranet : sous [Mon CISSS > Comités et conseils > Conseil des infirmières et infirmiers - CII](#).

Date limite pour le dépôt des candidatures : 14 mars 2022 – 16 h.

Transmettez les formulaires par courriel : info@oriibslgim.ca



Le développement de nouveaux ELI bien amorcé au Bas-Saint-Laurent!

Deux étudiants de la Faculté de médecine de l'Université Laval, Mme Katherine Lee et M. Nicolas Chapdelaine, poursuivent actuellement leur externat longitudinal intégré (ELI) dans la région. Ils termineront à la fin du mois de février un séjour de 22 semaines à l'Hôpital de Matane, puis ils en débiteront un autre de 14 semaines au début du mois de mars, cette fois au Centre hospitalier régional du Grand-Portage à Rivière-du-Loup.

Pour lire la nouvelle et accéder à la revue de presse, suivez le chemin suivant à partir de la page d'accueil de l'intranet : bouton Pavillon d'enseignement > Le projet en un coup d'œil > [Encore plus de médecins en formation au Bas-Saint-Laurent](#).

Feuilles fiscaux 2021

Les feuilles de renseignements fiscaux (feuilles T4, Relevé 1 et autres) sont disponibles pour impression sur Logibec GRH/PAIE et Logibec Web dès maintenant. Consultez Logibec Web de la maison à l'adresse suivante : extranet.ciassbsl.rtss.qc.ca.

Aucun feuillet ne sera expédié par la poste sauf pour les personnes :

- qui ont quitté le CISSS du Bas-Saint-Laurent en 2021;
- qui quitteront le CISSS du Bas-Saint-Laurent d'ici le 28 février 2022;
- qui sont en congé longue durée (retrait préventif, maternité, parental, traitement différé, maladie, etc.).





COVID-19

Pour plus d'informations :
cisss-bsl.gouv.qc.ca/etat-covid

Section COVID-19 de la zone professionnelle du site Web

cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19

Section COVID-19 de l'intranet

mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca, Menu principal > COVID-19

Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050

Santé et sécurité au travail et dépistage (7 jours/7, 8 h à 16 h)
suivi.covid.infirmieres.sst.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Pratico-pratique des appros du 9 février 2022

Par ce feuillet, le Service des approvisionnements transmet des informations importantes concernant les produits, les équipements et les fournitures. Pour consulter les éditions nouvellement ajoutées, visitez l'intranet [dans la section COVID-19 > Approvisionnements](#).

Conditions de travail temporaires - Arrêté ministériel 2020-035

Les mesures financières en lien avec l'arrêté ministériel 2020-035 ont été reconduites jusqu'au 19 mars 2022 pour le personnel des installations ayant une mission de centre de réadaptation. Pour plus d'information, consultez la [note de service du 21 février 2022](#) et le [guide de référence](#) disponibles dans l'intranet, sous COVID-19 > Conditions de travail.



Sondages Forms contenant des données sensibles ou confidentielles

Forms, le module de production de formulaire de sondage de la suite collaborative Office 365 n'est pas sécuritaire pour les données sensibles ou confidentielles dans son utilisation par défaut. Si vous devez utiliser Forms et y mettre des données sensibles, consultez le processus disponible sur l'intranet dans la nouvelle du 17 février dernier.

Si vous éprouvez des difficultés avec la procédure ci-dessus nous vous invitons à faire un Octopus ou à communiquer au 1 844 400-2433, option 2.

Programme de vacances estivales 2022

Du 1^{er} au 15 mars, rendez-vous sur le Logibec pour mentionner vos préférences de vacances pour la période estivale 2022.

Il est important de respecter son rang d'ancienneté ainsi que les quotas (nombres d'employés qui peuvent partir en vacances en même temps) qui ont été établis dans leur groupe respectif. Seulement les semaines complètes (X) sont autorisées dans le calendrier. Les journées de vacances en fractionnement doivent être demandées lors des confections d'horaire.

Consultez Logibec Web de la maison :
extranet.cisssbsl.rtss.qc.ca.

Pour connaître les règles applicables ainsi que les particularités de chacune de vos accréditations syndicales, consultez le guide de l'employé – programme de vacances ou aux abrégés, disponible sur intranet dans la section [Directions administratives > DRHCAJ > Activités de remplacement](#).

Lifespeak : thème de février

Chaque mois, LifeSpeak vous propose une formation vedette qui met de l'avant l'une des nombreuses formations disponibles sur la plateforme.

En février : La prise en charge du stress

Accédez à LifeSpeak : cisssbsl.lifespeak.com

Option Accédez avec votre compte de groupe

Mot de passe : cisssbsl

Téléchargez l'application

Recherchez LifeSpeak à partir de l'App Store (Apple) et de Google Play (Android) ou utilisez ce code QR :



Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Québec



Les travaux de transferts des dossiers vers le N:\ se poursuivent

À ce jour, 95 % des documents ont été transférés sur le nuage ce qui est plus rapide et sécuritaire, en plus de permettre le passage à Windows 10, le déploiement du DPÉ, etc.

Nous vous rappelons que les accès aux anciennes « lettres » (ex. : R:\) seront graduellement retirés d'ici au 28 février prochain. Tous vos documents

devront donc être transférés avant cette date.

Si vous n'avez pas encore complété votre transfert, nous vous invitons à le faire rapidement.

Pour informations, consultez l'intranet [sous Directions administratives > DRI > Arborescence N:\](#).



Passage de Windows 7 à Windows 10

L'objectif ciblé est de remplacer tous les postes de travail à la version 10 de Windows, d'ici le 31 mars 2023. Actuellement, plus de 50 % de la cible est atteinte, puisque 611 postes de travail, sur les 1 187 postes répertoriés ayant plus de 8 ans, ont déjà été transférés.

Il est possible que certains systèmes d'information actuellement incompatibles avec des postes de travail W10 ne puissent être mis à jour avant le 31 mars 2023. Nous travaillons sur différents scénarios pour éviter de dépasser les délais et diminuer les risques et impacts pour les utilisateurs.

Double stratégie de migration :
- Migration des postes de travail, unitairement, par les équipes de proximité de la DRI. Les postes de travail les plus âgés sont ciblés.

- Migration vers W10 des postes de travail d'une même direction ou d'un même secteur, par l'équipe du programme regroupement informatique.

Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec nous au : didier.bechard.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca